

Préparer un bilan permet de définir les besoins et les objectifs de cette action, afin d'éviter les pertes de temps, incompréhensions, etc.

Comment ?

Afin d'optimiser les bilans de reconversion professionnelle, vous trouverez ci-dessous une liste de questions à vous poser :

- Quelles sont vos attentes ?
- Quelles sont les attentes du salarié ?
- Pourquoi mettez-vous en œuvre ce bilan ?
- Montrer au salarié, prestataire, médecin du travail, et aux IRP vos intentions
- Quelles sont les différentes étapes du bilan et les interlocuteurs concernés ?
- Quel est le planning du prestataire ?
- Quel est le contenu du bilan ?
- A quel moment le salarié va rencontrer le médecin du travail ?
- Expliquer au salarié quel sera le rôle du médecin du travail ?
- Qu'allez-vous faire une fois le bilan terminé ? Qu'allez-vous proposer au salarié ?
- Que souhaite faire le salarié suite à ce bilan ?

Qui est concerné ?

Médecin du travail, salarié, prestataire, référent handicap, RH santé, Direction, IRP.

OETH vous accompagne...

Une question ? Un conseil ? OETH vous accompagne dans vos problématiques d'insertion de personnes en situation de handicap, de maintien dans l'emploi et dans la prévention du handicap.

Contactez le conseiller OETH de votre région au 01.40.60.58.58